

L'OPPBTP met à jour le « Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus Sars-Cov-2 »

A la suite de la publication d'une nouvelle version du protocole Covid par le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, applicable à compter du 9 juin prochain, l'OPPBTP publie une mise à jour de son guide de préconisations de sécurité sanitaire. En effet, au vu des données sanitaires, de nouvelles étapes peuvent être franchies dans la reprise des activités tout en assurant la protection des salariés. La nouvelle version du guide intègre donc, en conformité avec les recommandations du Haut Conseil de Santé Publique et de l'Etat, les modifications suivantes :

- **Le télétravail** : ce sont les entreprises qui fixent, pour toutes les activités qui le permettent, un nombre minimal de jours de télétravail par semaine, dans le cadre du dialogue social de proximité. Chaque fois que nécessaire, l'ensemble des acteurs des opérations de construction doivent pouvoir se rendre sur chantier.
- **Pauses repas** : une vigilance particulière doit être respectée dans les espaces de restauration. Il est préconisé de déjeuner seul ou en groupe de maximum 6 personnes, afin de limiter le nombre de contacts et de garder une distance minimale de deux mètres entre les tables occupées, sauf si une paroi assure une séparation de l'espace.
- **Moments de convivialité dans le cadre professionnel** : les moments de convivialité se tiennent de préférence dans des espaces extérieurs et ne réunissent pas plus de 25 personnes avec respect des gestes barrière : port du masque, mesures d'aération/ventilation et règles de distanciation.
- **L'importance de l'aération des locaux** par une ventilation naturelle ou mécanique (portes et/ou fenêtres ouvertes autant que possible) est rappelée. La fiche proposée dans le guide a été mise à jour.

Il est à noter qu'une nouvelle adaptation des règles sanitaires est annoncée par le gouvernement pour le 30 juin, en raison de l'amélioration de la situation épidémique attendue d'ici la fin du mois.

Dans sa [boîte à outils Covid-19](#), l'OPPBTP propose un choix d'affiches pour faciliter le respect des bons gestes sanitaires.

Le guide de préconisations sanitaires est disponible sur le site internet de preventionbtp.fr. Par ailleurs, les conseillers en prévention et les formateurs de l'OPPBTP sont toujours disponibles sur le terrain ainsi qu'à distance grâce au service [PréventionBTP En Direct](#). Une base de Questions/Réponses spécifiques sur la Covid-19 y est disponible.

A propos de l'OPPBTB

L'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTB) a pour mission de contribuer à la promotion de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail auprès des professionnels du bâtiment et des travaux publics.

Chaque année, les 332 collaborateurs accompagnent les entreprises avec des actions de conseil, de formation et d'information à travers :

- **15 900 actions, accompagnement et diagnostics de CONSEIL auprès de 8 800 entreprises**, à l'aide de services innovants : un outil d'évaluation des risques pratiques (Préval), une démarche et des solutions métier pour améliorer les conditions de travail (Démarche de progrès et Adapt BTP), ... et le site www.preventionbtp.fr pour évaluer les risques en quelques clics, effectuer le suivi de son personnel et de son matériel et s'informer grâce à de nombreux outils pratiques à télécharger.
- **La FORMATION de 18 000 professionnels du BTP** grâce à 67 stages adaptés aux entreprises, répertoriés dans le catalogue Vision ; des formations pour les maîtres d'apprentissage, les étudiants et les acteurs de la prévention ainsi qu'un accompagnement pour bâtir des plans de formation.
- **Des actions d'INFORMATION avec de multiples supports** comme le magazine Prévention BTP qui compte 100 000 lecteurs chaque mois ; la newsletter de Prévention BTP avec 32 500 abonnés ; des affiches, des mémentos, des fiches prévention, ... illustrés, en commande et téléchargeables sur le site ; 50 ouvrages et registres, 70 vidéos pédagogiques pour aiguïser son regard prévention ; des campagnes de communication nationales de sensibilisation (amiante, TMS, 100 minutes pour la vie, ...).

Passez simplement à la prévention avec l'OPPBTB - www.preventionbtp.fr !
Retrouvez toute l'information de la prévention sur oppbtp.com



@preventionbtp



PréventionBTP



PréventionBTP

SERVICE DE PRESSE

CLC Communications • 01 42 93 04 04
Jérôme Saczewski • j.saczewski@clccom.com
Christelle Grelou • c.grelou@clccom.com
Ingrid Jaunet • i.jaunet@clccom.com

OPPBTB

Solange Delpech • 01 46 09 26 76
solange.delpech@oppbtp.fr
Stéphanie Bignon-Bienvenu • 01 46 09 26 54
stephanie.bignon.bienvenu@oppbtp.fr